

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N°2018-40 bis

DATE DE CONVOCATION
01/12/2018

L'an deux mil dix sept,
Le 20 décembre 2018 à 19 heures.

DATE D’AFFICHAGE
01/12/2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean Michel DEGREMONT, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents :

Mr Dominique NAVET, Me Fabienne PRIMA, Mr Jean DIDIER, Mr Bernard GRARE, Mr David NOEL, Me Marie-Françoise LECAILLE, Me Catherine VANDEKERKHOVE, Mr Alain FIX, David NOEL, Mr Michel QUANDALLE, Mr Bernard MOUSSAY, Me Béatrice BOULY, Me Valérie DRANSART, Mr Guy PETIT, Mr Michel CLABAUT

Votants [19]
Exprimés [19]

Excusés :

Jean DIDIER donne pouvoir à Alain FIX
Bernard GRARE donne pouvoir à Michel QUANDALLE

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

Absent :

LE

26 DEC. 2018

Formant la majorité des Membres en exercice.

Mr Alain FIX est nommé secrétaire de séance

Objet : DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2019 – BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal, suivant le strict respect de l'instruction M14 nous autorise à reporter, en reste à réaliser d'investissement d'une année à l'autre, que les opérations formellement engagées.

L'application de cette règle peut toutefois être pénalisante, notamment en cas de dépenses imprévues jusqu'au vote du budget primitif.

Afin de nous éviter toute rupture de paiement dans le courant du premier trimestre 2019, et de se conformer strictement aux exigences de l'article 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé d'autoriser l'engagement des crédits

d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018 comme repris dans le tableau en annexe.

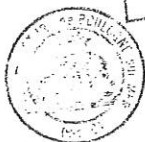
Où l'exposé de Monsieur le Maire, après avoir délibéré, à 19 voix pour, 0 voix contre et 0 Abstention le conseil municipal décide d'autoriser l'engagement des crédits d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2018.

Conseil Municipal : les Membres présents.
Fait et délibéré les jour mois, et an susdit :

DÉPOSÉ A LA
SOUS-PRÉFECTURE

LE

26 DEC. 2018



Fait à La capelle Les Boulogne

Le 20 Décembre 2017

Le Maire



Jean Michel DEGREMONT